

**ETUDE DE L'AVIFAUNE NIDIFICATRICE D'UN SECTEUR DU
BOCAGE DE MASLEON (Haute-Vienne)**

VILKS, A.

Beauvalet, 87430 - Verneuil-sur-Vienne

RESUME

L'auteur présente les résultats d'un inventaire de l'avifaune nidificatrice à petits cantons réalisé (en collaboration) dans un secteur bocager de 28 ha situé à 20 kilomètres à l'Est de Limoges près du village de Masléon. Les résultats qualitatifs et quantitatifs sont présentés et comparés avec les résultats de quatre inventaires similaires réalisés dans les années 1980 dans le Nord du département de la Haute-Vienne. L'avifaune des différents sites est qualitativement très voisine. Le bocage de Masléon se caractérise toutefois par la présence de quelques espèces vivant près de l'eau car on trouve à cet endroit un étang récent et une rivière de taille moyenne. Les résultats quantitatifs globaux apparaissent liés à la densité des haies, ce qui place le site de Masléon avec 40 couples d'oiseaux nicheurs pour 10 ha dans une position moyenne par rapports aux différents bocages étudiés en Haute-Vienne jusqu'à ce jour. La structure trophique et systématique du milieu est également déterminée et comparée.

MOTS CLES : avifaune nidificatrice, bocage, Limousin, France

**BREEDING BIRD SURVEY OVER THE HEDGEROW NETWORK
OF MASLEON (Haute-Vienne, France)**

SUMMARY

The author gives the results of a small breeding territory bird survey he has made (with fellow workers) on a hedgerow network area of 28 Ha located by the village of Masleon 20 Km East of Limoges. The results of the number of species and birds are put forward and compared with those of four similar surveys made in the 1980 s in the North of « le département de la Haute-Vienne ». The number of bird species on each site are equal at large. Yet the hedgerow network area around Masleon can be characterized by the presence of a few water-bound species due to a recently created pond and a medium size river. The overall numbers of birds seem to be linked to the hedgerow density which rank Masléon hedgerow network area, with 40 pairs of breeding birds per 10 Ha, on an average position compared to the each area studied in Haute-Vienne so far. The trophic and the systematic structure is defined and compared.

KEY WORDS : Breeding birds, Hedgerow network, Limousin, France

INTRODUCTION

Le Limousin est considéré généralement comme un pays de bocage. En réalité, on constate qu'en maints endroits, ce bocage a beaucoup régressé et notamment sur les plateaux de la Vienne moyenne sur lesquels se situe la ville de Limoges. On ne rencontre là le bocage que sous la forme de lambeaux reliques, les haies n'ayant été guère conservées que sur certaines pentes de vallées et de vallons.

A Masléon, commune située à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Limoges, une structure bocagère assez vaste subsiste de nos jours sur la rive droite de la Combade. Ce secteur fait l'objet d'une étude phytosociologique détaillée dans le cadre de la préparation d'une thèse d'exercice de pharmacie au laboratoire de Botanique de la Faculté de Pharmacie de Limoges. Nous avons saisi cette occasion pour réaliser un inventaire ornithologique complémentaire dans le cadre des activités de la Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux du Limousin (S.E.P.O.L.).

La méthode d'inventaire employée est celle des plans quadrillés (appelée couramment "méthode des quadrats"), méthode classique qui permet de déterminer la densité absolue des oiseaux nicheurs à petits cantons. Cette méthode a déjà été employée ailleurs en Limousin, notamment en Basse Marche (Nord du département de la Haute-Vienne) dans les années 1980. (Grafeuille et *al.*, 1982; Nore et *al.*, 1984).

Pour mener à bien les prospections de terrain, nous avons pu bénéficier de la collaboration de trois membres de la S.E.P.O.L., Robert Gauthier, Guy Labidoire et Stéphane Morelon.

MATERIEL et METHODES

I - LE SECTEUR BOCAGER ETUDIE

Il est situé au Sud et au contact même du village de Masléon (figure n°1), sur le flanc de la rive droite de la rivière Combade.

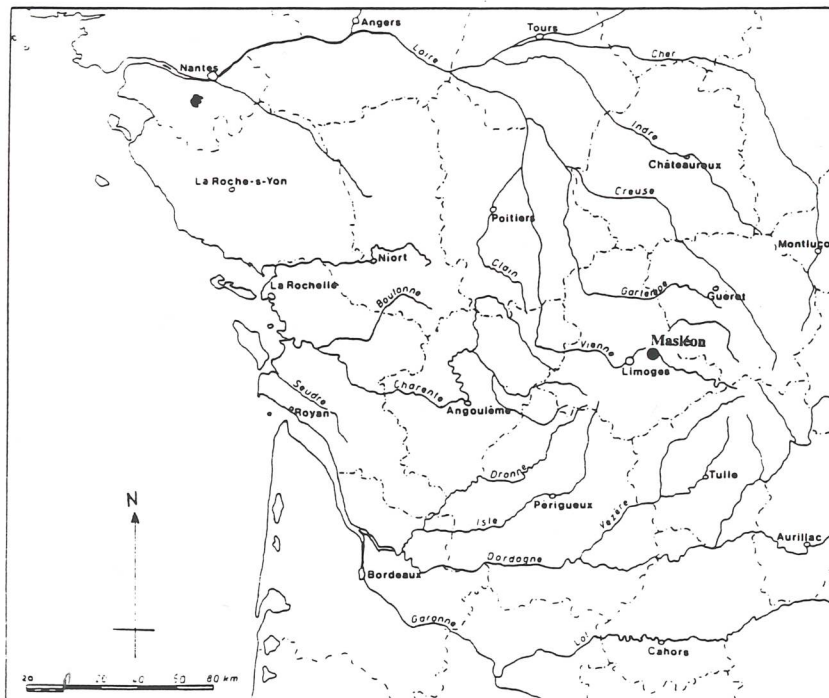


Figure n°1 : Situation du bocage par rapport à l'Ouest de la France

Il couvre une superficie de 28 ha en 30 parcelles cadastrales. La figure n°2 présente le paysage végétal du secteur avec notamment la position des haies.

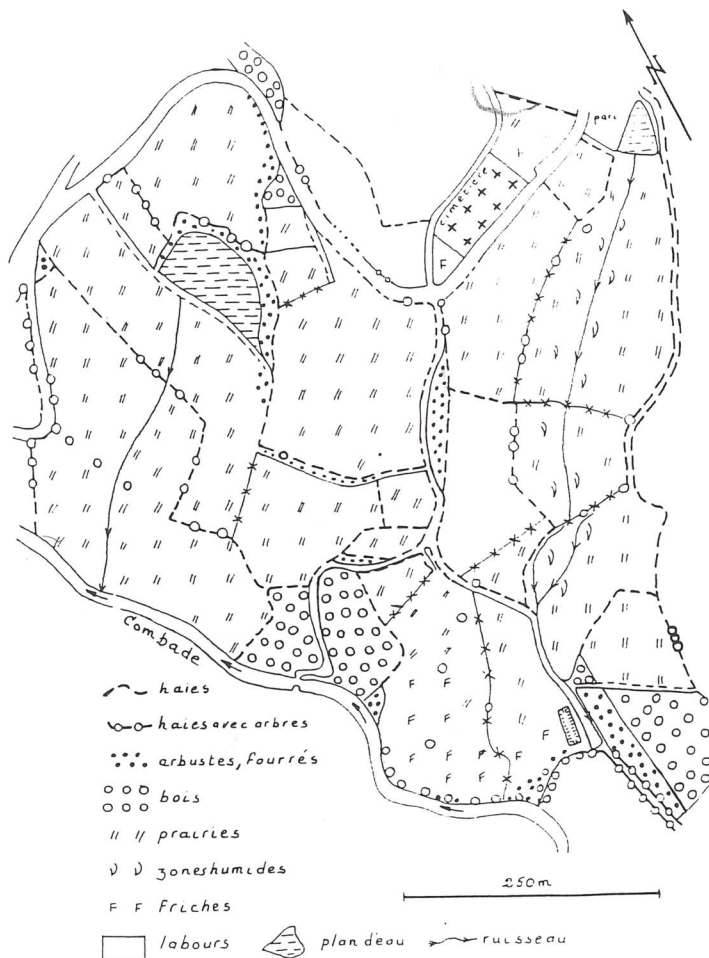


Figure n°2 : Paysage végétal du bocage

La longueur des haies et des lisières a été calculée sur la carte. De cette façon, les longueurs trouvées sont plus approximatives que celles qui auraient pu être déterminées sur le terrain. Malgré tout, la précision est suffisante pour le type d'étude ici réalisé.

Les longueurs trouvées sont les suivantes:

- 3570 m de haies avec strate arbustive bien fournie comme c'est le cas des haies à noisetiers dominants,
- 240 m de haies basses, plus ou moins fragmentaires,
- 860 m de lisières forestières,
- 380 m pour les rives de la Combade où on rencontre des arbres et des buissons (hors boisement).

En densité de haies et lisières, cela donne:

- 128,7 m/ha de haies arbustives denses,
- 159,4 m/ha de haies denses plus haies claires,
- 172,9 m/ha de haies diverses plus lisières forestières.

2 - LA TECHNIQUE DE L'INVENTAIRE SUR PLAN QUADRILLE

On travaille sur un territoire de référence de quelques dizaines d'hectares ce qui permet de réaliser les visites nécessaires au recensement des oiseaux en 2 à 3 heures. Sur un plan détaillé, adapté du plan cadastral, on reporte, à leur emplacement exact, les observations d'oiseaux faites au moment des visites. Dans un milieu homogène telle une forêt, il est généralement nécessaire de disposer sur le terrain des repères artificiels, répartis selon un quadrillage qui lui-même est indiqué sur le plan. Dans un milieu plus hétérogène comme le bocage, on trouve suffisamment de repères naturels sur le terrain pour le report des observations. Il suffit de préparer des cartes des milieux à grande échelle (haies, clôtures, cultures, prairies, bois...).

Cette méthode n'est utilisable qu'en période de reproduction car la plupart des espèces d'oiseaux ont, à ce moment là, un comportement territorial marqué.

Lors de chaque visite, on reporte sur la carte des milieux, tous les contacts obtenus avec des oiseaux. Les espèces sont repérées par un code abrégé de leur nom français. Par exemple, la Fauvette à tête noire est codée FTN, le Rouge-gorge RGG... Les contacts sont de différente nature. On les classe souvent en 3 ou 4 catégories, observation simple, nicheur possible, nicheur probable et nicheur certain..

A chaque visite, correspond un plan avec les contacts repérés. Les différents plans sont synthétisés ensuite pour faire un bilan par espèce. Ce bilan, lorsqu'il est cartographié, permet de déterminer avec plus ou moins de précision les cantons des oiseaux fréquentant le site étudié. Ces derniers permettent un calcul de la densité des espèces en nombre de couples pour 10 ha. La figure n°3 donne un exemple de carte de terrain inventorié. Les Figures n°4 à 9 présentent des cartes-bilan pour 10 espèces caractéristiques (voir en annexe).

3 - LES PROSPECTIONS DE TERRAIN

Six visites ont été effectuées sur le secteur en 1993, le 20 avril, les 1er, 22 et 31 mai et enfin le 16 juillet, ce qui est un peu insuffisant. Malheureusement, aucune prospection n'a pu être effectuée en juin. Ceci est un peu regrettable car les contacts pour les nicheurs tardifs n'ont pu être obtenus en nombre très important. Il faudra en tenir compte dans les interprétations. C'est certainement le cas pour la Tourterelle des bois.

Par contre, les six prospections se sont toutes déroulées dans de bonnes conditions climatiques. Elles ont duré 2h 30 en moyenne et ont commencé un peu après le lever du soleil, moment le plus favorable pour le repérage des espèces, en particulier par le chant. Le chant est le type de contact le plus fréquent dans les inventaires de l'avifaune par la méthode des plans quadrillés.

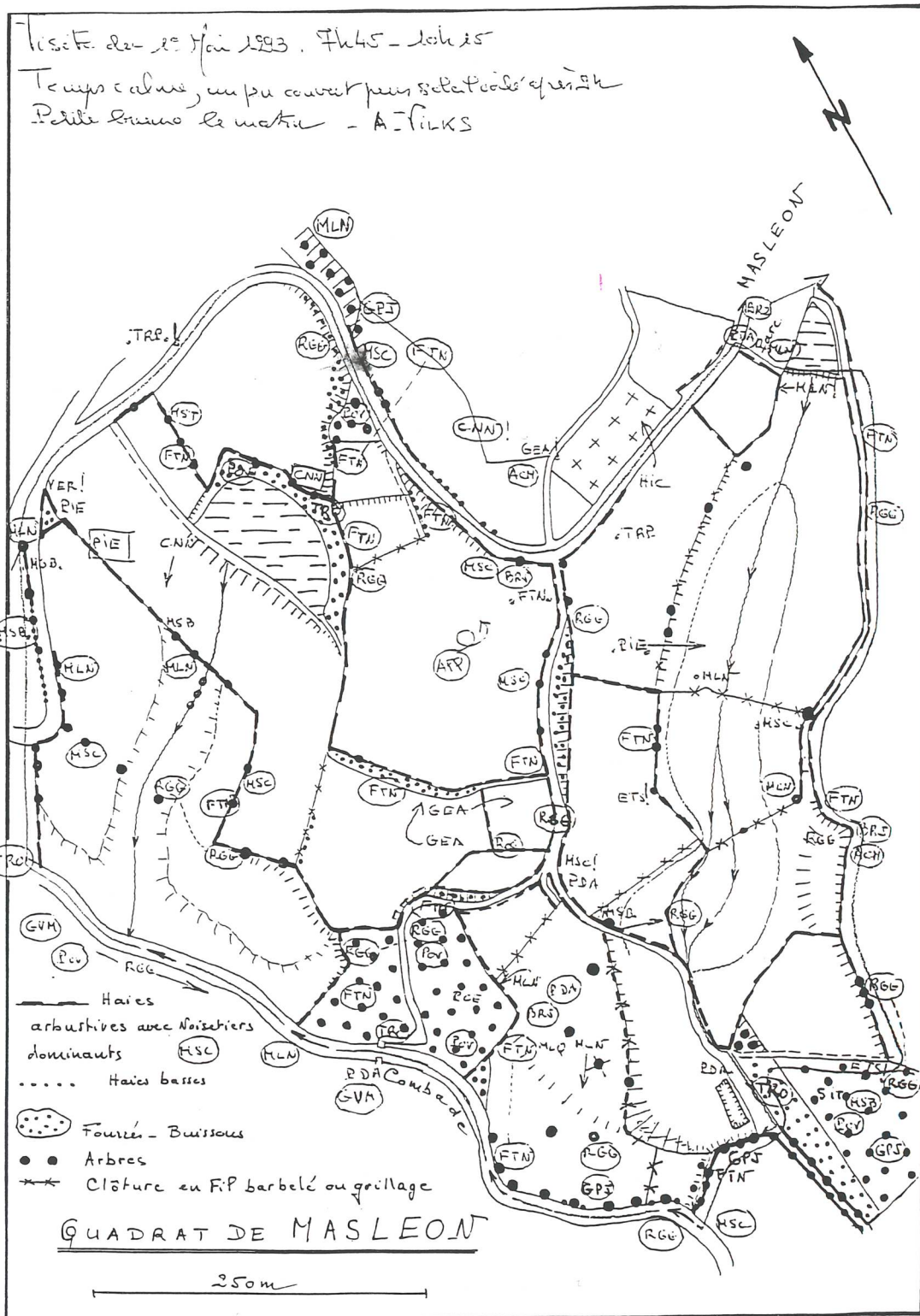
RESULTATS

1 - RESULTATS POUR LE SECTEUR

1.1 - Résultats qualitatifs

Sur le tableau I sont rassemblées par espèce, les densités calculées en couples pour 10 ha. Un autre indice est également donné, le nombre de couples pour 1000 m de haies et lisières. Dans chaque cas, deux valeurs différentes sont en général mentionnées, une valeur maximale et une valeur minimale. Ces

Figure n°3 Exemple d'une prospection



Les abréviations à trois lettres majuscules correspondent aux codes des espèces observées (abréviation du nom français) Exemple: FTN = Fauvette à tête noire, RGG = Rougegorge.

L'abréviation utilisée seule correspond à une observation ponctuelle simple, entourée (RGG), il s'agit d'un mâle chanteur, deux chanteurs simultanés sont reliés par des tirets. L'abréviation encadrée [FTN] correspond à un nid trouvé, le ! indique un oiseau alarmant, → indique le sens des déplacements

deux valeurs correspondent à deux interprétations possibles des cartes-espèces quant à la détermination du nombre de cantons en fonction des contacts (figure n°4 en annexe).

Sur ce tableau les oiseaux ont été regroupés en cinq catégories:

- 1) les espèces que l'on peut considérer comme nicheuses quasi-certaines sur le secteur et qui sont à petit canton: Fauvette à tête noire... Rossignol,
- 2) les espèces également nicheuses quasi-certaines mais qui ont de plus vastes cantons: Pie bavarde,...Pic vert,
- 3) les nicheurs probables; Bergeronnette grise... Poule d'eau,
- 4) les nicheurs possibles; Martin-pêcheur... Grive musicienne,
- 5) les oiseaux simplement de passage et certainement non nicheurs sur le quadrat lui-même; Buse... Moineau domestique.

Vingt neuf espèces peuvent être considérées comme des nicheurs pratiquement certains sur le secteur. Si on y ajoute les probables et les possibles, l'avifaune nidificatrice s'élève à $24+5+4+8$, soit 41 espèces au total. Cette quantité doit représenter certainement une valeur maximale.

Les espèces nicheuses les mieux représentées sont les sept premières du tableau. Il s'agit d'espèces abondantes d'une manière générale dans le bocage de la région: Fauvette à tête noire, Rougegorge, Mésange charbonnière, Merle noir, Pinson des arbres, Mésange bleue, Troglodyte. Leur densité est toujours supérieure à 1 couple /10 ha.

Les quatre espèces suivantes, Hypolaïs polyglotte, Accenteur mouchet, Pouillot véloce, Mésange nonnette sont également classiques et présentent à Masléon des densités voisines de 1 couple /10 ha.

Au total, ces 11 espèces constituent la population des oiseaux nicheurs les plus caractéristiques du bocage de Masléon. Les cartes bilans des quatre espèces les plus typiques, Fauvette à tête noire (figure n°4), Mésange charbonnière, Rougegorge (figure n°5), Merle noir (figure n°6) montrent une distribution abondante et homogène sur tout le territoire étudié.

On peut penser que quelques autres espèces auraient pu encore faire partie de l'avifaune typique. C'est le cas de la Tourterelle des bois et du Pipit des arbres. Un seul contact pour cette dernière espèce lors de la première visite semble une valeur anormalement faible étant donnée la configuration du milieu. Il se peut que ce manque soit accidentel et lié aux conditions prévalant cette année. Des prospections en juin auraient certainement permis de lever cette hésitation.

Le cas du Pinson des arbres peut paraître surprenant. Sa densité déterminée est faible. L'observation de la carte-espèce (figure n°6) permet toutefois de constater que les cantons de cette espèce sont regroupés dans des zones du secteur où le nombre de grands arbres apparaît important. C'est assez net le long de la Combade où se rencontrent deux bosquets âgés. Les jardins avec grands arbres semblent lui convenir de la même façon. Les trois autres cantons possibles et limitrophes se situent, de fait, non loin de maisons avec des jardins possédant des arbres de grande taille. D'autres espèces présentent le même type de répartition. C'est le cas du Grimpereau des jardins et du Pouillot véloce (figure n°7)

Le secteur de Masléon se distingue aussi qualitativement par la présence d'un petit étang et d'un cours d'eau rapide assez important. Ceci a permis une diversification de l'avifaune. On peut noter la présence, au moins à l'état d'indices, d'espèces liées à des biotopes aquatiques ou du bord de l'eau. C'est

le cas de la Poule d'eau, du Martin-pêcheur, des Bergeronnettes et du Cincle plongeur. Ce dernier est strictement et typiquement lié au cours de la Combade.

Les cartes spécifiques montrent aussi quelques répartitions sans doute liées à la topographie ou la morphologie paysagère du lieu. L'Alouette lulu (figure n°9) ne se rencontre que vers le haut du secteur pâturé par les moutons, le Troglodyte (figure n°8) dans les buissons non loin de l'eau. Le Traquet pâtre (figure n°8) n'a été observé que vers le sommet de la zone étudiée et non loin de la route.

1.2 - Résultats quantitatifs globaux

Les tableaux I et II montrent que globalement, la somme des densités des oiseaux nicheurs à petit canton quasi-certains et probables du secteur de Masléon est 26,74 couples /10 ha, interprétation faible, ou 36,72 couples /10 ha, interprétation forte. Si on ajoute les nicheurs possibles, les valeurs sont, 29,59 et 39,57 couples /10 ha.

Les densités déterminées peuvent aussi donner lieu à deux autres types de caractérisation du bocage (seules sont prises en compte les valeurs fortes pour les densités):

1) Détermination de la structure trophique de l'avifaune du bocage en classant les espèces par catégories du régime alimentaire dominant à cette époque de l'année. Nous avons utilisé les catégories déterminées lors de l'inventaire des bocages de la Basse Marche.

Le tableau III traduit cette structure mais le Pic épeiche, le Pic vert, la Pie, la Corneille noire, qui ne sont pas des oiseaux à petit canton ont été exclus du tableau et des calculs. Les insectivores (stricts ou préférentiels) représentent 79 % de l'avifaune du site, donc à peu près les 4/5. Les non insectivores représentent, par conséquent, 21 % dont la moitié sont des polyphages et l'autre moitié des granivores

2) Détermination de la structure systématique de l'avifaune du bocage, en classant les espèces par familles principales.

Le tableau n°IV montre cette structure. Les Sylvidés (22,5 %) et les Turdidés (22,5 %) sont les deux familles les mieux représentées. Les Paridés, dans une conception large, avec 15,3 % viennent ensuite.

2 - COMPARAISON AVEC LES RESULTATS DES ETUDES DE L'AVIFAUNE NICHEUSE DU BOCAGE DE LA BASSE MARCHE

Dans les années 1980, deux séries d'études semblables à la nôtre ont été menées dans quatre secteurs bocagers de la Basse Marche vers Azat-le-Ris (Grafeuille et *al.*, 1982 ; Nore et *al.*, 1984). Deux de ces secteurs présentaient un bocage avec maillage de haies, lâche (secteurs de l'Etang-Neuf et de la Faverie), et les deux autres un bocage à maillage serré, (secteurs de la Grande-Intrade et de la Tour-aux-Paulmes). Les tableaux II à IV permettent de faire les comparaisons.

Qualitativement, on peut remarquer tout de suite que les quatre secteurs se ressemblent beaucoup, surtout en ce qui concerne les espèces les plus abondantes et les plus typiques. Sur les 24 espèces

Tableau I : DENSITES DE L'AVIFAUNE NIDIFICATRICE

Densité des haies et lisières= 172,9m/ha							
	Conta.	Ct. min	Ct.Max	Cpl/10 ha min	Cpl/10 ha Max	Cpl/1000mH min	Cpl/1000mH Max
NICHEURS CERTAINS A PETITS CANTONS, 24 espèces							
Fauvette à tête noire	89	12	15	4.28	5.35	2.5	3.1
Rougegorge	73	9	12	3.21	4.28	1.9	2.5
Mésange charbonnière	44	8	9	2.85	3.21	1.6	1.9
Merle noir	56	6	8	2.14	2.85	1.2	1.6
Pinson des arbres	31	5	6	1.78	2.14	1.0	1.2
Mésange bleue	26	3	4	1.07	1.43	0.6	0.8
Troglodyte	24	3	3	1.07	1.07	0.6	0.6
Hypolais polyglotte	12	2	4	0.71	1.43	0.4	0.8
Accenteur mouchet	6	2	3	0.71	1.07	0.4	0.6
Pouillot véloce	18	2	3	0.71	1.07	0.4	0.6
Mésange nonnette	10	1	3	0.36	1.07	0.2	0.6
Alouette lulu	6	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Bruant jaune	9	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Etourneau	5	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Fauvette grisette	3	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Geai	21	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Grimpereau des jardins	10	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Sittelle	5	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Traquet pâte	7	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Bruant zizi	4	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Fauvette des jardins	4	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Mésange à longue queue	5	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Pie-grièche écorcheur	5	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Rossignol	4	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
SOMME 1	477	66	91	23.53	32.44	13.61	18.76
NICHEUR CERTAINS, NON PETITS CANTONS, 5 espèces							
Pie bavarde	13	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Pigeon ramier	4	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Cornille noire	10	1	2	0.36	0.71	0.2	0.4
Pic épeiche	11	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Pic vert	4	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
SOMME 2	42	5	8	1.78	2.85	1.03	1.65
SOMME 1+2	519	71	99	25.31	35.29	14.64	20.41
NICHEURS PROBABLES, 4 espèces							
Bergeronnette grise	3	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Cincle	3	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Tourterelle des bois	2	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Poule d'eau	2	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
SOMME 3	10	4	4	1.43	1.43	0.82	0.82
SOMME 1+2+3	529	75	103	26.74	36.72	15.46	21.24
NICHEURS POSSIBLES, 8 espèces							
Martin-pêcheur	3	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Verdier	3	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Bergeronnette des ruisss.	1	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Bouvreuil	1	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Pipit des arbres	1	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Roitelet triple bandeau	1	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Grive draine	5	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
Grive musicienne	8	1	1	0.36	0.36	0.2	0.2
SOMME 4	23	8	8	2.85	2.85	1.65	1.65
SOMME 1+2+3+4	552	83	111	29.59	39.57	17.11	22.89
NOMBRE D'ESPECES NICHEUSES CERTAINES PROBABLES ET POSSIBLES= 41							
PASSAGES, 5 espèces							
Buse	3						
Hirondelle de cheminée	1						
Martinet noir	1						
Milan noir	1						
Moineau domestique	1						
NOMBRE TOTAL D'ESPECES OBSERVEES= 46							

Conta. = Ct.= contacts

C/10 ha = couples pour 10 ha

**Tableau II : COMPARAISON DES DENSITES DES OISEAUX
NICHEURS DANS DIVERS BOCAGES DE LA HAUTE-VIENNE**

	MASLEON	ETANG NEUF	FAVERIE	GRANDE INTRADE	TOUR AUX PAULMES
Densité des haies n/ha	173	150	128	200	245
NICHEURS CERTAINS A PETITS CANTONS					
NOMBRE D'ESPECES	24	18+5	20+2	19+1	20+2
	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Fauvette à tête noire	5.35	2.36	2.49	6.10	12.70
Pinson des arbres	2.14	3.63	3.51	5.52	6.52
Rougegorge	4.28	2.35	3.07	5.23	4.78
Mésange charbonnière	3.21	1.28	1.61	6.98	4.35
Pouillot véloce	1.07	0.85	2.20	5.81	6.52
Merle noir	2.85	1.50	2.20	4.65	4.78
Mésange bleue	1.43	1.92	2.20	3.49	2.61
Troglodyte	1.07	1.28	1.61	4.07	3.04
Etourneau	0.71	1.28	1.46	2.32	1.74
Rossignol	0.36	0.21	1.17	2.62	2.61
Grimpereau des jardins	0.71	1.07	1.46	1.45	2.17
Mésange à longue queue	0.36	0.64	1.02	1.45	0.43
Fauvette des jardins	0.36	0.64	0.30	1.45	0.87
Bruant jaune	0.71	1.71	0.15	0.58	0.43
Bruant zizi	0.36	0.43	0.15	1.45	0.87
Mésange nonnette	1.07	0.43	0.30	0.58	0.87
Hypolais polyglotte	1.43	poss	0.44	1.74	2.17
Fauvette grisette	0.71	poss	0.30	0.58	0.87
Alouette lulu	0.71	0.84	0.44		2.17
Accenteur mouchet	1.07	poss	0.44	1.45	poss
Geai	0.71	prob	prob	prob	0.87
Sittelle	0.71	poss	poss	poss	poss
Traquet pâte	0.71				
Pie-grièche écorcheur	0.36				
SOMME 1	32.44	22.42	26.52	57.52	61.37
NICHEUR CERTAINS, NON A PETITS CANTONS					
NOMBRE D'ESPECES	5	4	2+3	2+2	4+1
	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Pigeon ramier	0.71	1.07	0.44	1.74	1.74
Cornelle noire	0.71	1.28	0.88	1.16	0.87
Pic épeiche	0.36	0.43	poss	prob	0.87
Pic vert	0.36	0.43	poss	prob	0.87
Pie bavarde	0.71		poss		poss
SOMME 2	2.85	3.21	1.32	2.90	4.35
SOMME 1+2	35.29	25.63	27.84	60.42	65.72
NICHEURS PROBABLES					
NOMBRE D'ESPECES	4	3	2	2	1
	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Tourterelle des bois	0.36	0.64	0.44	1.16	poss
Bergeronnette grise	0.36				
Cincle	0.36				
Poule d'eau	0.36				
SOMME 3	1.43	0.64	0.44	1.16	0.00
SOMME 1+2+3	36.72	26.27	28.28	61.58	65.72
NICHEURS POSSIBLES					
NOMBRE D'ESPECES	8	2+4	3+1	3+1	2+4
	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Pipit des arbres	0.36	1.92	1.02	0.58	1.74
Grive musicienne	0.36	0.43	0.30	0.58	0.87
Verdier	0.36	poss	0.15	0.87	poss
Roitelet triple bandeau	0.36	poss	0.15	0.58	poss
Bouvreuil	0.36	poss	poss	poss	poss
Grive draine	0.36	poss			poss
Martin-pêcheur	0.36				
Bergeronnette des ruissx.	0.36				
SOMME 4	2.85	2.35	1.62	2.61	2.61
SOMME 1+2+3+4	39.57	28.62	29.90	64.19	68.33

C/10 ha = couples pour 10 ha

nicheuses quasi-certaines à Masléon, 16 sont présentes aussi dans les quatre sites étudiés en Basse Marche. Si on tient compte des espèces probables et possibles, on obtient des résultats comparables également. Les espèces plus particulières au secteur de Masléon sont le Traquet pâle et la Pie-grièche écorcheur ainsi que les oiseaux liés aux biotopes aquatiques ou situés près de l'eau (Poule d'eau, Cincle, Bergeronnettes, Martin-Pêcheur). Il s'agit là des différentielles du bocage de Masléon.

Quantitativement (tableau II), le bocage de Masléon présente des valeurs intermédiaires entre les secteurs à large maillage et ceux à maillage serré de la Basse Marche. On peut, par ailleurs, remarquer qu'à Masléon, la densité des haies est également intermédiaire, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Masléon	La Faverie	La Tour aux Paulmes
Densité haies (m/ha)	175	128	245
Densité oiseaux couples/10 ha	39,5	29,9	68,3
Nombre espèces à petits cantons	24	18+5	20+2

En ce qui concerne la structure trophique (tableau III), les bocages se ressemblent beaucoup. Les insectivores constituent environ 80% de l'avifaune. Le graphe ci-dessous visualise ces résultats.

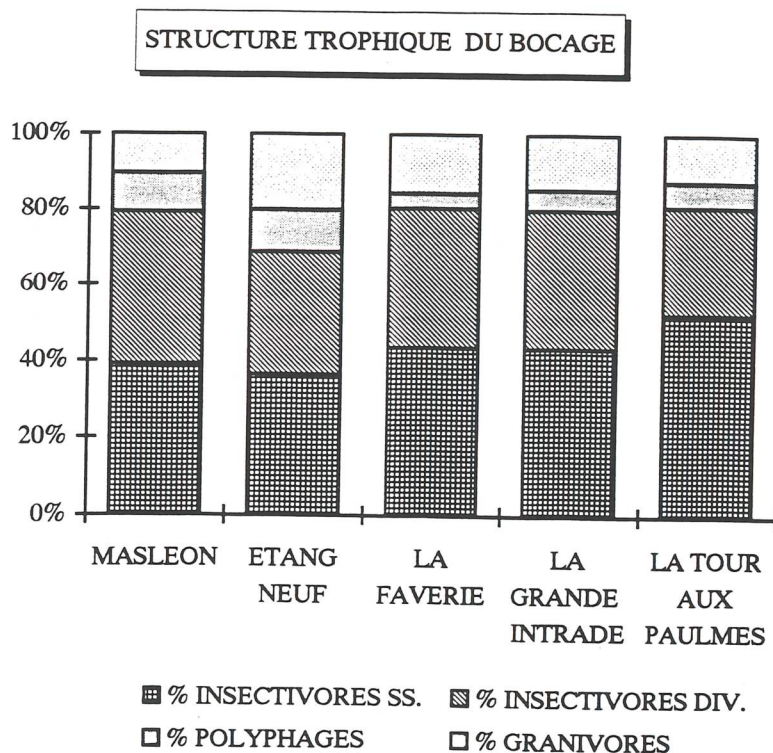


Tableau III : STRUCTURE TROPHIQUE

	MASLEON	ETANG NEUF	FAVERIE	GRANDE INTRADE	TOUR AUX PAULMES
Densité des haies= m/ha	173	150	128	200	245
DENSITES TOTALES C/10ha	37.44	26.46	29.02	63.03	65.72
INSECTIVORES (surtout)	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Fauvette à tête noire	5.35	2.35	2.49	6.10	12.70
Troglodyte	1.07	1.28	1.61	4.07	3.04
Hypolais polyglotte	1.43		0.44	1.74	2.17
Pouillot véloce	1.07	0.85	2.20	5.81	6.52
Etourneau	0.71	1.26	1.46	2.32	1.74
Fauvette grisette	0.71		0.30	0.58	0.87
Grimpereau des jardins	0.71	1.07	1.46	1.45	2.17
Sittelle	0.71				
Traquet pâtre	0.71				
Fauvette des jardins	0.36	0.64	0.30	1.45	0.87
Rossignol	0.36	0.21	1.17	2.62	2.61
Bergeronnette grise	0.36				
Bergeronnette des ruisx.	0.36				
Pipit des arbres	0.36	1.92	1.02	0.58	1.74
Roitelet triple bandeau	0.36		0.15	0.58	
TOTAL	14.62	9.58	12.60	27.30	34.43
%	39.04	36.21	43.42	43.31	52.39
INSECTIVORES et autres proies					
Rougegorge	4.28	2.35	3.07	5.23	4.78
Mésange charbonnière	3.21	1.28	1.61	6.98	4.35
Merle noir	2.85	1.50	2.20	4.65	4.78
Mésange bleue	1.43	1.92	2.20	3.49	2.61
Mésange nonnette	1.07	0.43	0.30	0.58	0.87
Mésange à longue queue	0.36	0.64	1.02	1.45	0.43
Pie-grièche écorcheur	0.36				
Cincle	0.36				
Martin-pêcheur	0.36				
Grive draine	0.36	poss	poss	poss	poss
Grive musicienne	0.36	0.43	0.30	0.58	0.87
TOTAL	14.98	8.55	10.70	22.96	18.69
%	40.01	32.31	36.87	36.43	28.44
TOTAL INSECTIVORES	29.60	18.13	23.30	50.26	53.12
%	79.05	68.52	80.29	79.74	80.83
POLYPHAGES					
Accenteur mouchet	1.07		0.44	1.45	
Alouette lulu	0.71	0.85	0.44		2.17
Geai	0.71				0.87
Bruant jaune	0.71	1.71	0.15	0.58	0.43
Bruant zizi	0.36	0.43	0.15	1.45	0.87
Poule d'eau	0.36				
TOTAL	3.92	2.99	1.18	3.48	4.34
%	10.47	11.30	4.07	5.52	6.60
GRANIVORES					
Pinson des arbres	2.14	3.63	3.51	5.52	6.52
Pigeon ramier	0.71	1.07	0.44	1.74	1.74
Tourterelle des bois	0.36	0.64	0.44	1.16	
Verdier	0.36		0.15	0.87	
Bouvreuil	0.36	pos	pos	pos	pos
TOTAL	3.92	5.34	4.54	9.29	8.26
%	10.47	20.18	15.64	14.74	12.57
TOTAL NON INSECTIVORES	7.84	8.33	5.72	12.77	12.60
%	20.95	31.48	19.71	20.26	19.17

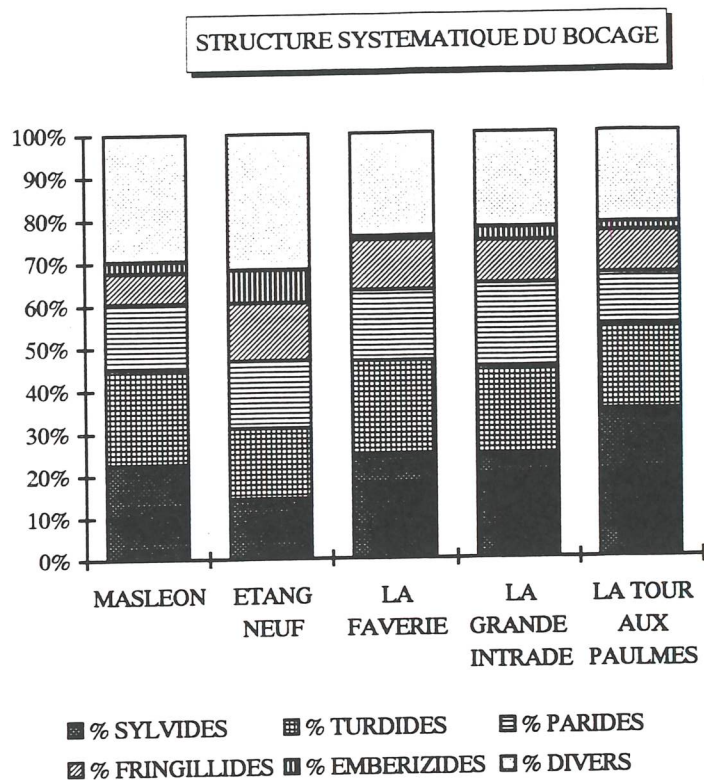
C/10 ha = couples pour 10 ha

Tableau IV : STRUCTURE SYSTEMATIQUE

	MASLEON	ETANG NEUF	FAVERIE	GRANDE INTRADE	TOUR AUX PAULMES
Densité haies m/ha	173	150	128	200	245
DENSITES TOTALES	39.58	26.90	31.02	63.87	66.59
SYLVIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Fauvette à tête noire	5.35	2.35	2.49	6.10	12.70
Hypolaïs polyglotte	1.43		2.44	1.74	2.17
Pouillot véloce	1.07	0.85	2.20	5.81	6.52
Fauvette grisette	0.71		0.30	0.58	0.87
Fauvette des jardins	0.36	0.64	0.30	1.45	0.87
TOTAL	8.91	3.84	7.73	15.68	23.13
%	22.52	14.28	24.92	24.55	34.73
TURDIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Troquet pitre	0.71				
Romagnol	0.36	0.21	1.17	2.62	2.61
Rougegorge	4.28	2.35	3.07	5.23	4.78
Méris noir	2.85	1.50	2.20	4.65	4.78
Grive draine	0.36				
Grive muscinelle	0.36	0.43	0.30	0.58	0.87
TOTAL	8.92	4.49	6.74	13.08	13.04
%	22.54	16.69	21.73	20.48	19.58
PARIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Mémege charbonnière	3.21	1.28	1.61	6.98	4.35
Mémege bleue	1.43	1.92	2.20	3.49	2.61
Mémege nonnette	1.07	0.43	0.30	0.58	0.87
Mémege à longue queue	0.36	0.64	1.02	1.45	0.43
TOTAL	6.06	4.27	5.13	12.50	8.26
%	15.31	15.87	16.54	19.57	12.40
MOTACILLIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Bergaronnette grise	0.36				
Bergaronnette des ruisseaux	0.36				
Pipit des arbres	0.36	1.92	1.02	0.58	1.74
TOTAL	1.07	1.92	1.02	0.58	1.74
%	2.70	7.14	3.29	0.91	2.61
FRINGILLIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Pinson des arbres	2.14	3.63	3.51	5.52	6.52
Verdier	0.36		0.15	0.87	
Bouvreuil	0.36	poss	poss	poss	poss
TOTAL	2.85	3.63	3.66	6.39	6.52
%	7.21	13.49	11.80	10.00	9.79
EMBERIZIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Bruant jaune	0.71	1.71	0.15	0.58	0.43
Bruant zizi	0.36	0.43	0.15	1.45	0.87
TOTAL	1.07	2.14	0.30	2.03	1.30
%	2.70	7.96	0.97	3.18	1.95
CORVIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Pie bavarde	0.71		poss		poss
Geai	0.71	prob	prob	prob	0.87
Corneille noire	0.71	0.43	prob	prob	0.87
TOTAL	2.14	0.43	0.00	0.00	1.74
%	5.40	1.60	0.00	0.00	2.61
COLOMBIDES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Pigeon ramier	0.71	1.07	0.44	1.74	1.74
Tourterelle des bois	0.36	0.64	0.44	1.16	poss
TOTAL	1.07	1.71	0.88	2.90	1.74
%	2.70	6.36	2.84	4.54	2.61
AUTRES FAMILLES	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha	C/10 ha
Troglodyte	1.07	1.28	1.61	4.07	3.04
Etourneau	0.71	1.28	1.46	2.32	1.74
Grimpereau des jardins	0.71	1.07	1.46	1.45	2.17
Sittelle	0.71	poss	poss	poss	poss
Roitelet triple bandes	0.36		0.15	0.58	
Pie-grièche écorcheur	0.36				
Cincle	0.36				
Martin-pêcheur	0.36				
Accenteur mouchet	1.07		0.44	1.45	
Poule d'eau	0.36				
Alouette lulu	0.71	0.84	0.44	0.84	2.17
Pic épeiche	0.36	non pris en compte			
Pic vert	0.36	non pris en compte			
TOTAL	7.49	4.47	5.56	10.71	9.12
%	18.92	16.62	17.92	16.77	13.70

C/10 ha = couples pour 10 ha

Les structures systématiques sont aussi relativement voisines (tableau IV) spécialement pour les trois familles principales, Sylvidés, Turdidés, et Paridés pris dans un sens large. Le graphique ci-dessous représente cette organisation.



On voit nettement que la famille des Sylvidés est la plus caractéristique de la structure bocagère. Sa représentation montre une certaine liaison avec la densité des haies. Avec l'élargissement du maillage (dans le site de l'Etang Neuf principalement, mais aussi dans une certaine mesure à la Faverie), la part relative de cette famille diminue alors qu'au contraire, celle de Fringillidés augmente. Ces variations sont aussi en relation avec les régimes alimentaires puisque les Sylvidés sont essentiellement des oiseaux insectivores et les Fringillidés, au contraire, des oiseaux granivores qui affectionnent des milieux plus dégagés, en général davantage occupés par des cultures.

CONCLUSION

Le secteur bocager de Masléon apparaît comme un secteur typique, comparable globalement aux autres bocages étudiés en Limousin. Qualitativement, l'avifaune nidificatrice est très semblable surtout pour ce qui est des espèces à petit canton. A Masléon, quelques particularités apparaissent principalement à cause de la présence d'un petit étang récent et du cours de la Combade. Quelques espèces de milieux aquatiques ou de biotopes proches de l'eau ont été observées et sont, soit des nicheurs probables ou des nicheurs possibles (Poule d'eau, Bergeronnettes, Martin-Pêcheur, Cincle).

Quantitativement, et principalement si l'on se réfère aux densités totales, les bocages sont aussi comparables. Il apparaît, en outre, assez clairement que cette densité totale est liée à la densité des haies dans le milieu. Le bocage de Masléon avec une densité des haies et des lisières de 173 m/ha possède une densité globale de l'avifaune nicheuse égale à 40 couples d'oiseaux pour 10 ha environ. Cette valeur se

place bien entre la densité totale des oiseaux du secteur de la Faverie (Basse Marche), 30 couples pour 10 ha (densité des haies= 128 m/ha) et celle du secteur de la Tour aux Paulmes (densité des haies de 245 m/ha) qui est de 68 couples pour 10 ha environ.

BIBLIOGRAPHIE

GEROUDET P. - 1959 *Les Palmipèdes*, 1965 *Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*, 1978 *Grands échassiers, Gallinacées et râles d'Europe*, 1982 et 1983 *Limicoles, gangas et pigeons* (2 volumes), 1961 (I) 1974 (II) 1957 (III) *Les Passereaux* (3 volumes). Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

GRAFEUILLE D. et *al.*, 1982 - Etude de l'avifaune nicheuse de deux secteurs de la Basse-Marche (Nord du département de la Haute-Vienne). *Ornithologie en Limousin*, N°11-12, 32-73.

NORE T. et *al.*, 1984 - Etude de l'avifaune nicheuse du bocage de le Basse-Marche, Nord du département de la Haute-Vienne, 2ème partie. *Ornithologie en Limousin*, N°13-14, 3-50.

ANNEXES

CARTES SYNTHETIQUES EXEMPLES pour 10 ESPECES

× observation simple

× mâle

× femelle

× couple

J avec jeune

! alarme

* transport de nourriture

■ nid

● mâle chanteur

● --- ● chanteurs simultanés



direction de déplacement

Figure n°4 Fauvette à tête noire (nombre maximum de couples)
Fauvette à tête noire (nombre minimum de couples)

Figure n°5 Mésange charbonnière, Rougegorge

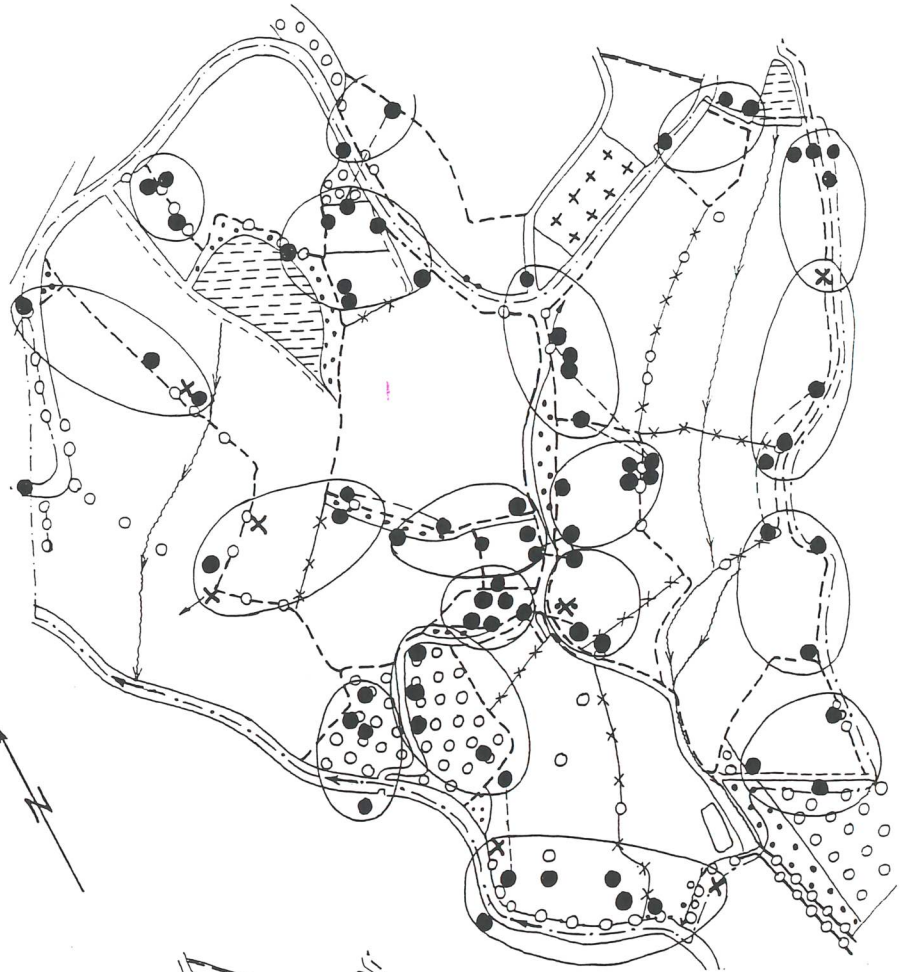
Figure n°6 Merle noir, Pinson des arbres

Figure n°7 Grimpereau des jardins, Pouillot véloce

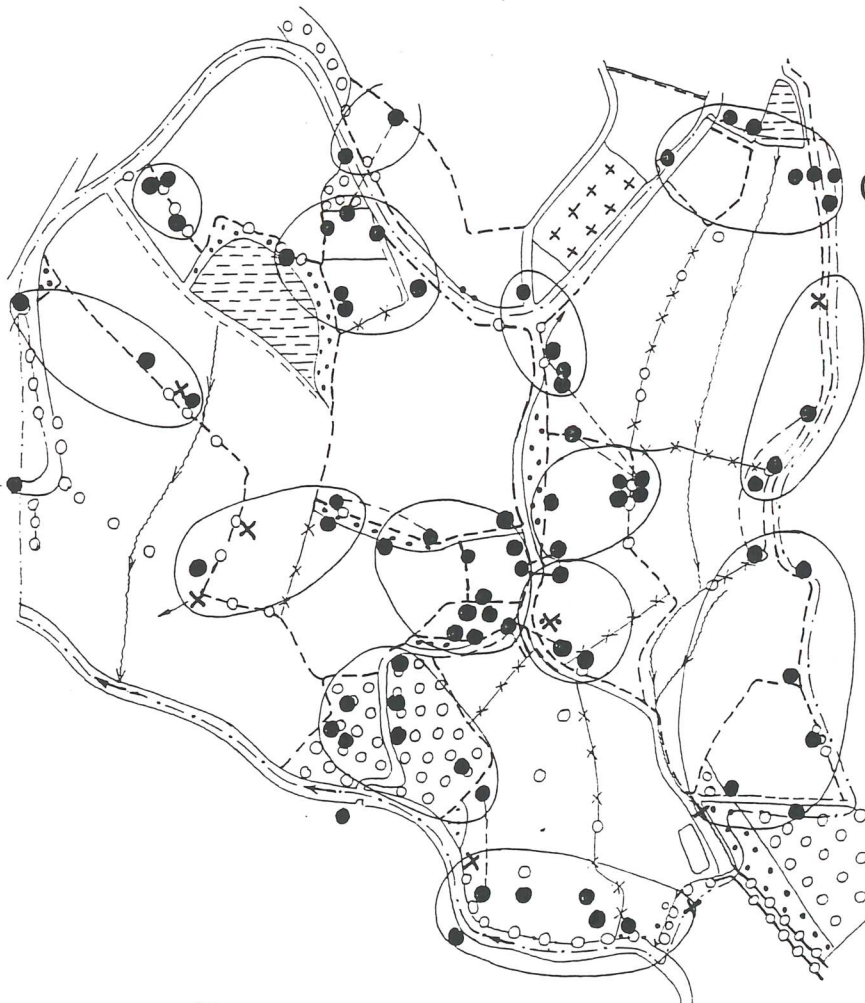
Figure n°8 Traquet pâtre, Troglodyte

Figure n°9 Alouette lulu

Figure n°4



Fauvette à tête noire
(nombre maximum de couples, 15)



Fauvette à tête noire
(nombre minimum
de couples, 13)

250 m.

Figure n°5

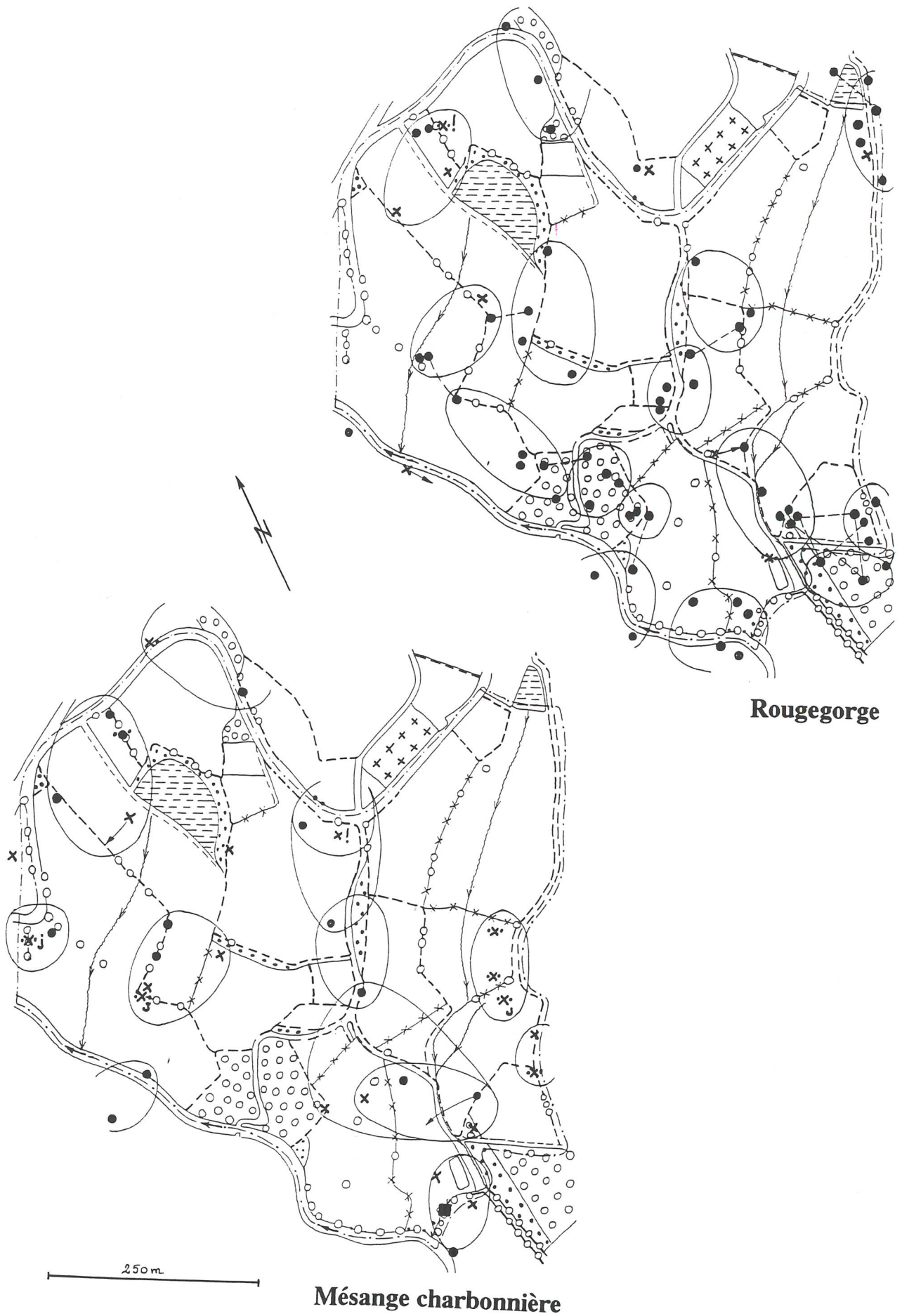
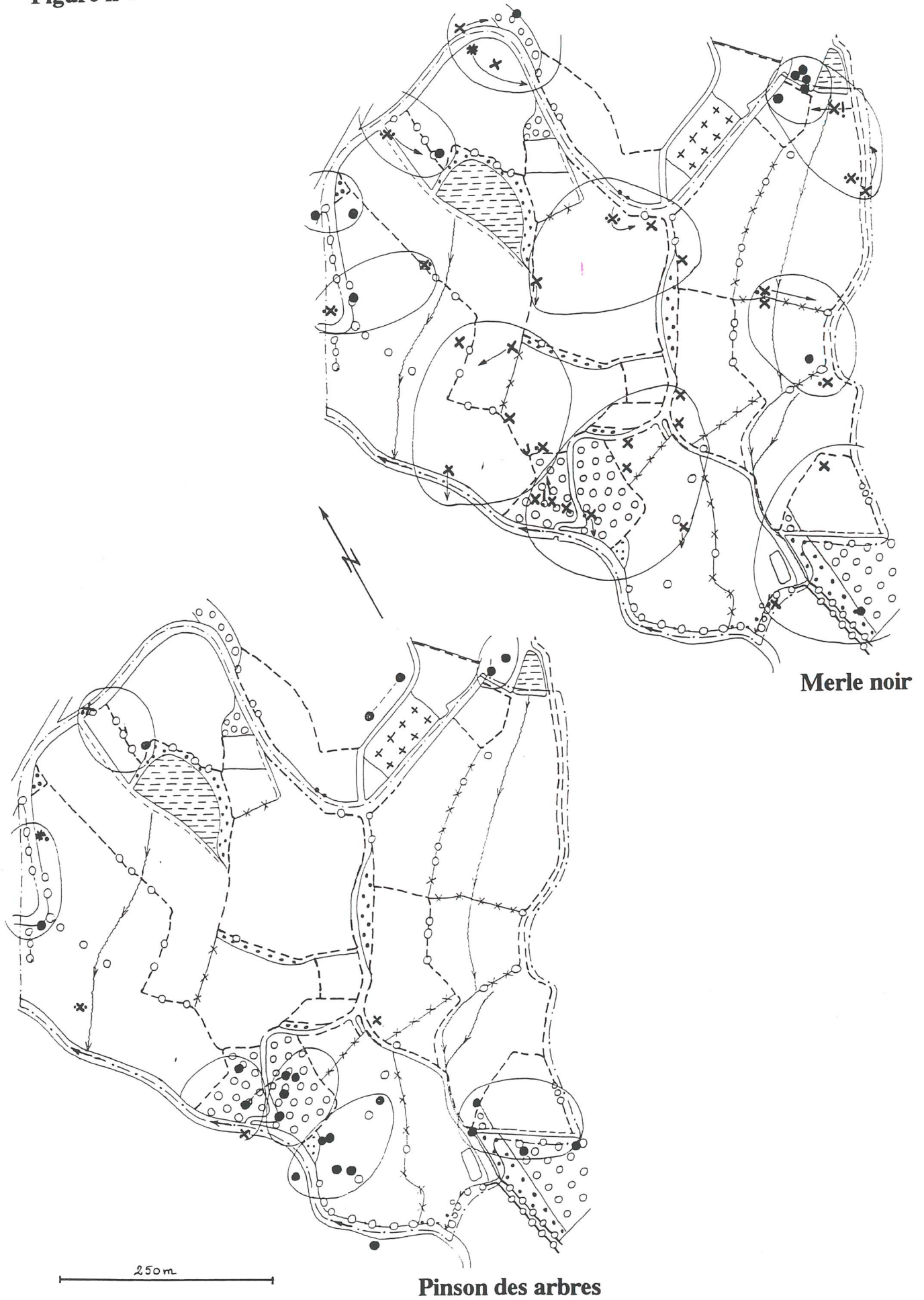


Figure n°6



Merle noir

Pinson des arbres

250m

Figure n°7

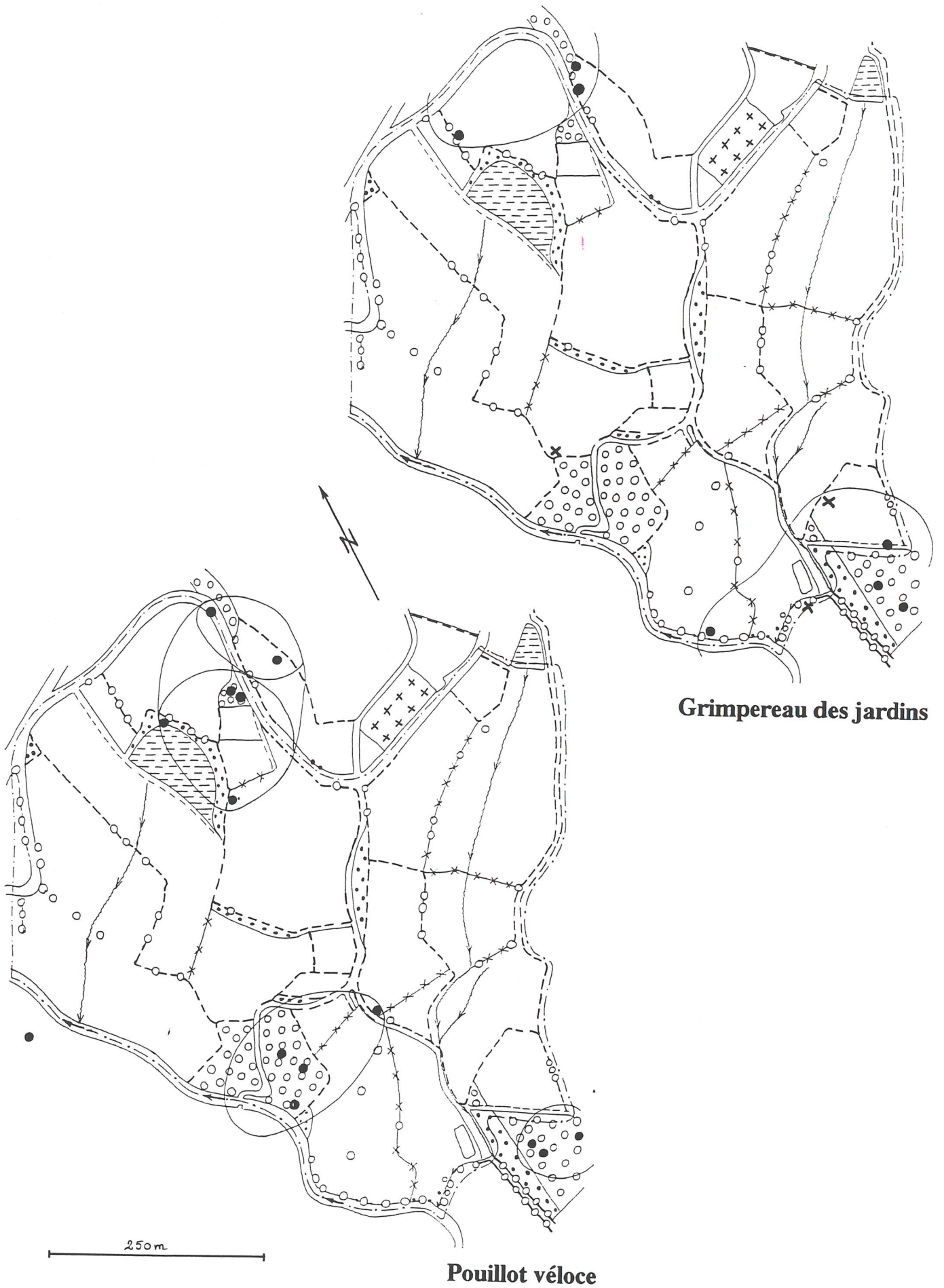


Figure n°8

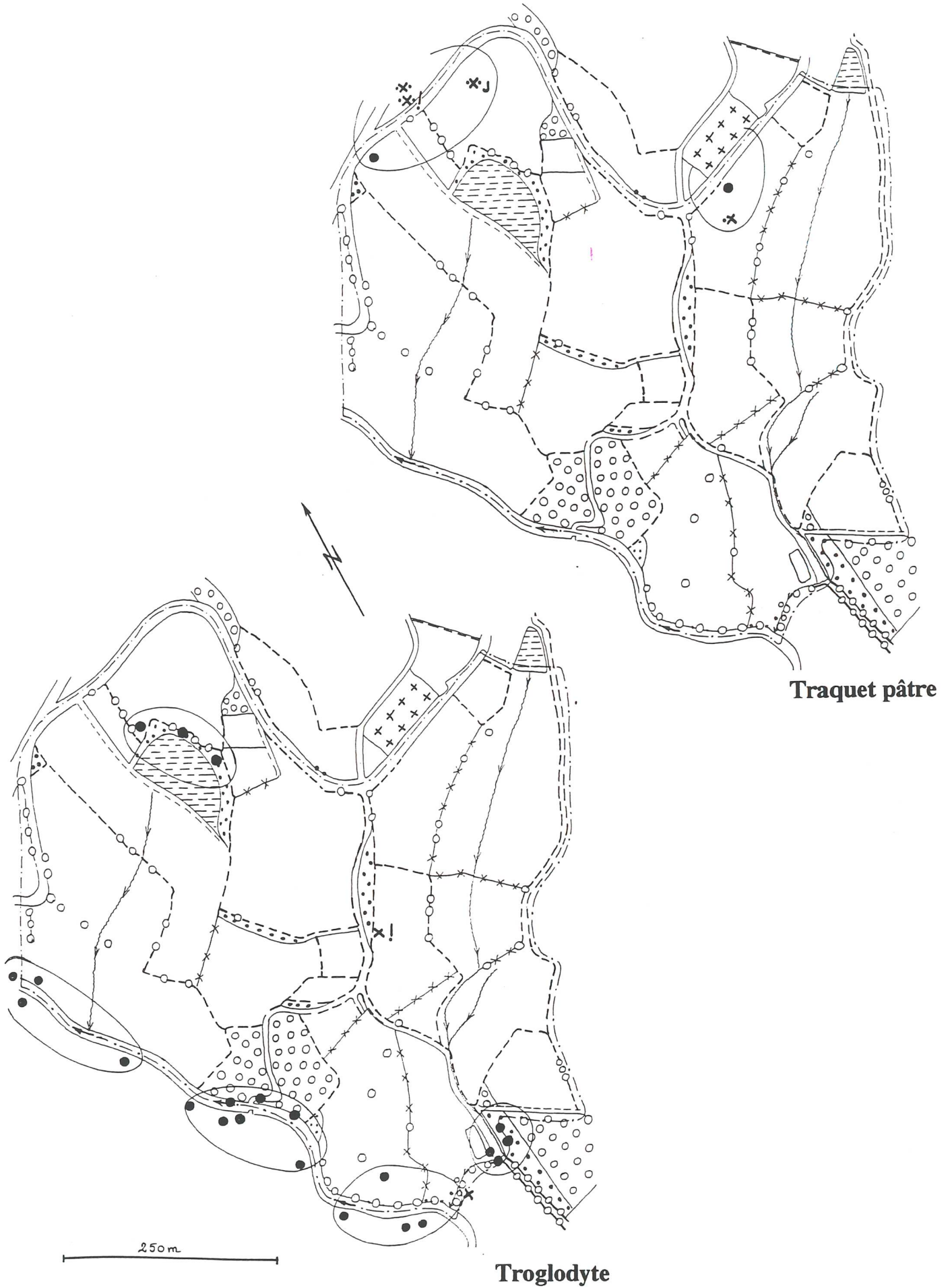


Figure n°9

